INSTRUCTION COMMUNE

NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 3

OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA (LCAC) ET LE MDN

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-803/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier les documents qui se trouvent aux annexes D à F.

Créer un transparent de l'annexe F.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au partenariat entre la LCAC et le MDN.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit avoir reconnu le partenariat entre la LCAC et le MDN.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets reconnaissent le partenariat entre la LCAC et le MDN puisqu'il procure les connaissances aux cadets de la dichotomie du programme des cadets de l'Air. Cela leur permet de mieux comprendre l'organisation et la structure du programme des cadets de l'Air.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Décrire les trois niveaux de la LCAC**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

LES TROIS NIVEAUX DE LA LCAC

Il y a trois niveaux dans l'organisation de la LCAC :

- le niveau national,
- le niveau provincial, et
- le niveau local.

Chacun des niveaux possède son propre domaine de responsabilités et est en collaboration avec le MDN à un niveau comparable.

National

Le niveau national de la LCAC est un conseil des gouverneurs composé de 15 canadiens qui représentent toutes les provinces et les territoires. Le conseil se rencontre annuellement, pour choisir un président, des vice-présidents, le comité exécutif et d'autres comités importants. Il y a aussi un conseil consultatif composé d'anciens présidents de la LCAC.

Le conseil des gouverneurs maintient un siège administratif à temps plein à Ottawa, Ontario. Ce bureau travaille étroitement avec le Quartier général de la Défense nationale (QGDN) en offrant toute l'année la supervision et l'administration de la LCAC et à environ 450 escadrons de cadets de l'Air au Canada.

Provincial

Il y a 12 comités provinciaux, y compris :

- Colombie-Britannique,
- Alberta,
- Saskatchewan,
- Manitoba,
- Nord-ouest de l'Ontario,
- Ontario,
- Québec,
- Nouveau-Brunswick,
- Nouvelle-Écosse,
- Île-du-Prince-Édouard,
- Terre-Neuve-et-Labrador, et
- Les territoires du nord.

Les comités sont composés de tous les présidents des comités répondants locaux, en plus, d'autres peuvent être élus, tels que des citoyens locaux importants. Les comités provinciaux supervisent les activités de tous les escadrons de cadets de l'Air dans leurs domaines respectifs et sont financés par des campagnes de financement publiques et le soutien de leurs escadrons membres.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Les comités provinciaux aident aussi les escadrons par des activités parrainées, telles que des sports intra-provinciaux et des compétitions d'exercices militaires. Les comités provinciaux possèdent tous les planeurs, les avions-remorqueurs, les treuils et les véhicules utilisés en soutien à l'instruction de pilote de planeur des cadets de l'Air et aux activités de vol de familiarisation en planeur.

Les comités provinciaux travaillent avec l'Unité régionale de soutien aux cadets respective (URSC) pour fournir la supervision et l'aide aux escadrons dans leur région.

Local

Les escadrons des cadets de l'Air bénéficient de l'appui de diverses organisations qui fournissent des bénévoles, des contributions financières, des activités supplémentaires et de l'aide matérielle. Trois groupes différents peuvent procurer ce soutien :

- le répondant,
- le comité répondant, et
- le supporteur.



Distribuer les documents qui se trouvent à l'annexe D en indiquant le répondant de l'escadron, le comité répondant et tout autre supporteur connu. Les supporteurs peuvent être anonymes, puisque ce ne sont pas tous les supporteurs qui peuvent être connus de l'escadron.

Le répondant peut être un club (la Légion royale canadienne ou le Rotary Club du Canada), une association (l'Association des Forces aériennes du Canada), ou un groupe de personnes intéressées (comité de parents). Le répondant est responsable de la création d'un comité répondant, ce qui est l'unité de base de la LCAC.

Le comité répondant a beaucoup de responsabilités à assumer pour l'escadron, qui comprennent les responsabilités suivantes, sans s'y limiter :

- offrir de l'équipement et du matériel d'instruction non fournis par le MDN;
- organiser des activités récréatives pour les cadets;
- offrir du transport lorsqu'il n'est pas fourni par le MDN; et
- formuler des commentaires sur les mises en candidature des cadets pour l'instruction d'été.

L'escadron peut aussi recevoir le soutien d'autres organisations et individus qui ne sont pas associés au comité répondant. Ils sont reconnus comme supporteurs de l'escadron et généralement fournissent de l'aide en faisant des dons financiers périodiques.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. Identifier les trois niveaux de la LCAC?

Q2. Fournir un exemple d'association qui parrainerait un escadron de cadets de l'Air.

Q3. Qu'est-ce qu'un supporteur?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. National, provincial et local.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

R2. Association des Forces aériennes du Canada.

R3. Les organisations et les individus qui ne sont pas associés avec un comité répondant qui fournit du soutien à l'escadron.

Point d'enseignement 2 **Discuter du rôle de la LCAC**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

RÔLE DE LA LCAC

Les membres de la LCAC accomplissent plusieurs rôles à l'appui des escadrons de cadets de l'Air. Deux rôles sont accomplis qui affectent directement les cadets, y compris :

- choisir les bénéficiaires d'une bourse d'études, et
- participer à certains aspects du processus de sélection des cadets pour certains cours d'instruction d'été nationaux.

Choisir les bénéficiaires d'une bourse d'études

La LCAC offre plusieurs bourses d'études et bourses au niveau national pour les cadets de l'Air, y compris :

- **Bourse d'études Robert et Mary Dale.** Robert Dale a agit en tant que président national de la LCAC en 1972 et 1973. M. Dale et son épouse, Mary, ont établi une bourse d'études annuelle à être offerte par la LCAC. Cette bourse d'études est accordée en fonction des accomplissements d'études secondaire combinés avec un rendement exceptionnel comme cadet de l'Air. Un individu peut recevoir ce prix seulement une fois.
  Les candidats doivent être diplômés d'un système d'études secondaires (ou l'équivalent) de toute province ou de tout territoire dans l'année de la demande, dans le but de commencer immédiatement des études postsecondaires à plein temps. Les candidats doivent aussi prouver qu'ils ont été acceptés dans une institution d'études postsecondaires qui mènera à un degré, un diplôme ou une qualification professionnelle ou technique. La date limite de présentation des demandes est le 1er mai de l'année d'entrée.
- **Bourse d'études Léonard et Kathleen Birchall.** Le Commodore de l'Air Leonard Birchall et Mme Kathleen Birchall ont été longtemps des supporteurs du programme des cadets de l'Air. Ce soutien a été démontré de plusieurs façons, plus récemment par une bourse d'études annuelle à être offerte par la LCAC. Cette bourse d'études est accordée en fonction des accomplissements aux études secondaires combinés avec le rendement exceptionnel comme cadet de l'Air et membre de la communauté. Un individu peut recevoir ce prix seulement une fois.
  Les candidats doivent être diplômés du système d'études secondaires (ou l'équivalent) de toute province ou territoire dans l'année de la demande, dans le but de commencer immédiatement des études postsecondaires à plein temps. Les candidats doivent aussi prouver qu'ils ont été acceptés dans une institution d'études postsecondaires qui mènera à un degré, un diplôme ou une qualification professionnelle ou technique. La date limite de présentation des demandes est le 1er mai de l'année d'entrée.
- **Récompenses de formation au pilotage.** Elles sont accordées annuellement aux cadets diplômés du cours d'instruction d'été national de bourse de pilote d'avion. Un montant d'argent, selon la bourse, est soit donné au bénéficiaire ou attribué à un centre d'entraînement en vol afin de combler les dépenses initiales pour continuer de piloter à un club de vol local ou un centre d'entraînement en vol. Ces récompenses comprennent :
  - Récompenses de l'Association des Forces aériennes du Canada : vingt-cinq récompenses de $300,
  - Récompenses de Virginia Mitchell : récompense de $300,

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- Association du 426e Escadron Thunderbird : récompense de $300,
- Association des pilotes d'avion Sabre de la division aérienne : trois récompenses de $300,
- Association du Transport aérien du Canada : deux récompenses de $500,
- Récompense commémorative de John Kerr : récompense de $300,
- Récompense du commissionnaire Frank Kobe : récompense de $300,
- Récompense de l'Aviation canadienne 99 : récompense de $300,
- Récompense commémorative de Terry Angus : récompense de $300, et
- Récompense du lieutenant-colonel D.V. (Bud) Crandell : récompense de $300.

- **Bourse de pilote d'avion de l'Association canadienne de l'aviation d'affaires (ACAA).** Accordée chaque année au meilleur candidat pour la bourse de pilote d'avion de la province dans laquelle l'ACAA a son assemblée générale annuelle. Le bénéficiaire est parrainé par l'ACAA permettant au MDN d'envoyer un cadet de plus chaque année.
- **Bourse de pilote d'avion de CAE.** Accordée chaque année au meilleur candidat pour la bourse de pilote d'avion. La bourse est accordée à tour de rôle, sur une base annuelle, parmi les provinces dans laquelle CAE possède ses centres d'instruction. Le bénéficiaire est parrainé par CAE permettant au MDN d'envoyer un cadet de plus chaque année.
- **Bourse de pilote d'avion de l'Association internationale des pilotes de ligne aérienne (ALPA).** Accordée chaque année au meilleur candidat au niveau national pour la bourse de pilote d'avion. Les bénéficiaires sont parrainés pour leur bourse par l'ALPA permettant au MDN d'envoyer un cadet de plus chaque année.
- **Bourse Irvin Erb/Virginia Mitchell pour les meilleurs pilotes d'avion au Canada.** Accordée chaque année à un cadet et une cadette qui a atteint la meilleure note globale sur la bourse de pilote d'avion. Chaque bénéficiaire reçoit 1000 $ pour poursuivre une formation en pilote.
- **Prix annuels d'excellence en musique.** Accordés chaque année au meilleur musicien dans chacune des catégories de la musique militaire et du corps de cornemuses.



Distribuer à chaque cadet les documents qui se trouvent à l'annexe E décrivant les cours d'instruction d'été nationaux.

Participer à certains aspects du processus de sélection des cadets pour certains cours d'instruction d'été nationaux

LA LCAC est impliquée dans la sélection des cadets aux cours d'instruction d'été nationaux offerts dans le programme des cadets de l'Air. Cette sélection s'effectue sous la forme d'un comité d'entrevue, où les membres passent en revue les demandes et interviewent les candidats. Le processus de sélection n'est pas le même pour tous les cours. Les cours d'instruction d'été nationaux pour lesquels la LCAC a un rôle à jouer pour la sélection des candidats comprennent :

- l'échange international des cadets de l'Air (EICA),
- la bourse de pilote d'avion (BPA),
- la bourse de pilote de planeur (BPP),
- le cours de leadership et d'instruction du cérémonial (CLIC),
- le cours d'instructeur de conditionnement physique et de sports (CICPS),

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- le cours d'instructeur en survie (CIES),
- le cours d'aérospatiale avancée (CASA),
- le cours de technologie avancée de l'aviation – entretien d'avion (CTAA-EA),
- le cours de technologie avancée de l'aviation – opérations d'un aéroport (CTAA-OA), et
- le voyage à Oshkosh (VO).

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

Q1. La bourse de Leonard et Kathleen Birchall est accordée en reconnaissance de quoi?

Q2. Quelle est le but des récompenses de formation au pilotage?

Q3. De quelle façon les membres de la LCAC sont-ils impliqués dans la sélection des cadets aux cours d'instruction d'été nationaux?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Cette bourse d'études est accordée en fonction des accomplissements aux études secondaires combinés avec un rendement exceptionnel comme cadet de l'Air et membre de la communauté.

R2. Pour aider les diplômés du cours d'été national de la bourse de pilote d'avion à combler les dépenses initiales pour continuer de piloter à leur club de pilotage local ou à leur centre d'entraînement en vol.

R3. Un comité d'entrevue, où les membres passent en revue les demandes et interviewent les candidats.

Point d'enseignement 3 **Identifier les responsabilités de la LCAC**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

RESPONSABILITÉS DE LA LCAC

La LCAC a un partenariat avec le MDN. Les responsabilités de la conduite du programme des cadets de l'Air sont divisées entre ces deux partenaires.



Si possible, fournir des exemples où les cadets peuvent avoir vu les résultats de la liste ci-dessous.



Distribuer les documents qui se trouvent à l'annexe C décrivant les responsabilités de la LCAC et du MDN à chaque cadet.

La LCAC et ses membres à tous les niveaux ont les responsabilités suivantes :

- faire des recommandations sur la formation ou la dissolution des escadrons;
- offrir au besoin une aide financière aux escadrons;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- superviser les comités répondants de l'escadron;
- superviser, en collaboration avec le MDN, le fonctionnement efficace des escadrons des cadets de l'Air et de leurs comités répondants;
- gérer les comptes en fiducie ouverts pour les récompenses aux cadets exceptionnels;
- identifier et décerner d'autres récompenses appropriées afin d'honorer le rendement des cadets et des bénévoles, qui mérite des éloges; et
- participer au processus de sélection des cadets qui participeront aux cours nationaux et aux programmes d'échange.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

Q1. Identifier trois responsabilités de la LCAC?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. La réponse peut comprendre trois éléments parmi les suivants :

- faire des recommandations sur la formation ou la dissolution des escadrons;
- offrir au besoin une aide financière aux escadrons;
- superviser les comités répondants de l'escadron;
- superviser, en collaboration avec le MDN, le fonctionnement efficace des escadrons des cadets de l'Air et de leurs comités répondants;
- gérer les comptes en fiducie ouverts pour les récompenses aux cadets exceptionnels;
- identifier et décerner d'autres récompenses appropriées afin d'honorer le rendement des cadets et des bénévoles, qui mérite des éloges; et
- participer au processus de sélection des cadets qui participeront aux cours nationaux et aux programmes d'échange.

Point d'enseignement 4 **Identifier les responsabilités du MDN**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

RESPONSABILITÉS DU MDN

Le MDN a un partenariat avec la LCAC. Les responsabilités de la conduite du programme des cadets de l'Air sont divisées entre ces deux partenaires.



Si possible, fournir des exemples où les cadets peuvent avoir vu les résultats de la liste ci-dessous.

Le MDN et ses représentants sont responsables pour fournir les éléments suivants :

- la supervision et l'administration des escadrons de cadets;
- le matériel à l'escadron conformément au barème de distribution;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

- la formation, la rémunération et les allocations pour les officiers du Cadre des instructeurs de cadets (CIC);
- les fonds pour le paiement des allocations annuelles (opérations et maintenance) et des allocations d'instruction;
- le transport pour se rendre à l'instruction dirigée;
- les installations et le personnel aux centres d'instruction d'été des cadets (CIEC);
- les programmes et le matériel d'instruction;
- les soins médicaux de la façon prévue par les règlements;
- la liaison avec les escadrons de cadets;
- les officiers ou les civils appropriés pour les revues officielles annuelles; et
- la politique à l'égard des officiers du CIC, des instructeurs civils et des cadets.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de faire correspondre les responsabilités avec la LCAC ou le MDN, selon le cas.

RESSOURCES

- Un tableau blanc,
- du ruban, et
- des fiches aide-mémoire.

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

Les bureaux qui sont tous placés face au tableau blanc.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Diviser la surface du tableau blanc en deux.

2. Désigner une moitié « Responsabilités de la LCAC » et l'autre moitié « Responsabilités du MDN ».

3. Distribuer une fiche aide-mémoire, de façon aléatoire, à chaque cadet jusqu'à ce que qu'il n'en reste aucune.

4. Demander à un cadet à la fois, de se lever, de lire sa fiche et ensuite de placer la fiche sur le tableau sous le titre approprié.

5. Corriger au besoin.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité de correspondance servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La LCAC et le MDN ont des rôles importants à jouer en soutien à un escadron. La plupart des cadets ne voient pas les efforts déployés par les membres de ces deux organisations à l'exception du personnel et des bénévoles qui travaillent régulièrement avec eux. Reconnaître que le partenariat de la LCAC et du MDN offre aux cadets une nouvelle perspective sur le fonctionnement d'un escadron.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction et avant la tenue des comités de sélection pour les bourses et les cours nationaux.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

C3-247 Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2008). *Guide des politiques et méthodes administratives*. Extrait le 13 février 2008 du site www.aircadetleague.com/main.asp?language=english&flash=enabled&page=news_e.html.

C3-248 Ligue des cadets de l'Air du Canada. (2008). *Post-Secondary Scholarships*. Extrait le 13 février 2008 du site www.aircadetleague.com/main.asp?language=english&flash=enabled&page=news_e.html.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.